



3. Une copie légalisée de la Carte d'Identité Nationale (CIN);
4. Une copie certifiée conforme à l'original du baccalauréat;
5. Une copie certifiée conforme aux originaux des relevés de notes (1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> années du baccalauréat, examen régional et national);

### **Epreuves du concours:**

Le concours d'accès à l'ISMAC se déroule en trois étapes:

#### **1. Présélection:**

La présélection sera opérée par ordre de mérite et dans la limite des places disponibles, sur la base de la moyenne générale du baccalauréat et des éléments composant le dossier de candidature. Les candidats présélectionnés seront convoqués par voie d'affichage sur le site internet et le siège de l'ISMAC pour passer l'épreuve écrite.

#### **2. Epreuves écrites:**

##### **❖ Epreuves du 14 juillet 2018 spécifiques à la Filière « Techniques de l'image et du son »**

###### **a. Epreuve générale : de 08h30 à 10h30**

Sujet général de rédaction en arabe ou en français en rapport avec l'activité audiovisuelle et cinématographique.

###### **b. Epreuve de spécialité: de 11h00 à 13h00**

Epreuve en rapport avec l'activité de l'audiovisuelle et du cinéma à caractère scientifique et technique.

###### **c. Epreuve de langue Anglaise: de 14h00 à 15h30**

##### **❖ Epreuves du 15 juillet 2018 spécifiques à la Filière «Création et production en Audiovisuel et Cinéma »**

###### **a. Epreuve générale : de 08h30 à 10h30**

Sujet général de rédaction en arabe ou en français en rapport avec l'activité audiovisuelle et cinématographique.

###### **b. Epreuve de spécialité: de 11h00 à 13h00**

Analyse d'un texte en français en rapport avec l'activité de l'audiovisuelle et du cinéma.

###### **c. Epreuve de langue Anglaise: de 14h00 à 15h30**

#### **3. Epreuve orale: 31 juillet 2018**

- a. Les candidats ayant réussi les différentes épreuves écrites du concours seront convoqués à l'épreuve orale par voie d'affichage sur le site internet de l'ISMAC.
- b. L'oral consiste en un entretien devant un jury.
- c. Les candidats devront se présenter munis d'un dossier complémentaire comportant des travaux technico-artistiques (photos, films, écrits, attestations artistiques...).

**Les dossiers de candidature doivent être déposés au siège de l'ISMAC  
du 22 juin au 06 juillet 2018, à l'attention de: Monsieur le Directeur de l'ISMAC Av. Allal  
El Fassi, cité Al Irfane, B. p 6598, Souissi – Rabat**  
***Le candidat doit mentionner sur l'enveloppe : Nom & prénom, la branche et la mention du  
Baccalauréat ainsi que l'intitulé de la Filière choisie.***